

Foyer *Le temps de vivre*

Etablissement du Pôle Santé Sarthe et Loir



Foyer
Le temps de vivre
1 impasse Saint Eloi
72 300 Sablé-sur-Sarthe
02 44 71 32 79

Livret d'accueil du résident

Bienvenue

Madame, Monsieur,
Vous venez d'être admis dans notre établissement, vous envisagez une admission pour l'un de vos proches ou vous souhaitez mieux connaître le Foyer d'accueil « Le Temps de Vivre » : pour l'intérêt porté au Pôle Santé Sarthe et Loir, nous vous en remercions.

Le Foyer d'Accueil "Le Temps de Vivre", Foyer d'accueil occupationnel et Foyer d'accueil médicalisé, accompagne les personnes en situation de handicap mentales, psychiques, et vieillissantes et propose un hébergement, des soins de qualité et un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne.

Ce livret d'accueil vous présente la vie au sein de l'établissement ainsi que les prestations proposées aux résidents.

Forts de l'éthique de professionnels compétents et motivés, nous construirons ensemble votre projet, respectueux de votre personnalité, de vos possibilités et de vos souhaits.

Ce document a été élaboré conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et à la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Plus précisément, son contenu reprend les dispositions de la circulaire n° 138 DGAS du 24 mars 2004 relative à la mise en place du livret d'accueil prévu à l'article L 311-4 du C.A.S.F. Il a reçu l'avis favorable du Conseil de la Vie Sociale. Si vous en avez la possibilité, vous retrouverez également sur notre site internet, mis à jour régulièrement, l'ensemble de nos activités.

Merci de votre confiance.

Le Directeur du secteur médico-social
Samuel TARLÉ

SOMMAIRE

Notre organisation.....3

Admission et accueil.....4

Votre vie quotidienne.....5

Votre chambre.....6

Vos activités.....7/8

Infos.....8

Bien-être et santé.....9

**Les professionnels
qui vous accompagnent....10/11**



Au cœur de Sablé-sur-Sarthe

Le foyer *Le temps de vivre* est un établissement du secteur médico-social du Pôle Santé Sarthe et Loir.

Situé au sud-ouest du département de la Sarthe, il est accessible par train (gare SNCF de Sablé sur Sarthe), autocar (TIS) ou encore en voiture.



NOTRE ORGANISATION

Le foyer d'accueil occupationnel

Il héberge et accompagne 45 adultes porteurs d'une déficience cognitive et/ ou psychique qui ne leur permet pas d'exercer une activité professionnelle. Néanmoins, ils bénéficient d'une certaine autonomie intellectuelle et psychique.

Vous êtes accueilli, 365 jours par an en chambre individuelle ou collective, au sein de trois maisonnées selon votre rythme de vie.

Le foyer d'accueil médicalisé

Il héberge et accompagne 25 adultes porteurs des mêmes handicaps que sur le foyer occupationnel. Toutefois, ces personnes nécessitent une surveillance médicale et des soins constants et ne peuvent effectuer seuls les actes de la vie quotidienne.

Vous êtes accueilli, 365 jours par an en chambre individuelle ou collective, au sein de deux maisonnées selon votre rythme de vie.



Accès à votre dossier

Vous pouvez accéder à votre dossier personnel tout au long de l'année. Pour cela, parlez-en avec votre référent qui vous aidera à en faire la demande.



La loi du 2 janvier 2002 est venue affirmer vos droits et notamment celui à la participation de votre projet personnalisé. Pour cela un certain nombre d'outils est mis en place. Ce livret d'accueil est l'un d'entre eux.

On trouve également :

Le contrat de séjour

Il est signé entre vous et l'établissement. Il définit les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes admises au sein du foyer Le Temps de vivre, établissement du Pôle Santé Sarthe et Loir.

Le projet personnalisé

Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins que les professionnels s'emploient à intégrer dans le projet personnalisé. Pour cela un véritable processus d'accompagnement entre vous et l'équipe éducative et soignante est mis en place. Par votre présence à la **réunion de synthèse annuelle**, vous participez à la construction de votre projet personnalisé.

Le conseil de vie sociale

Il est destiné à **garantir vos droits**. C'est un lieu d'échanges et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il a pour vocation de **favoriser votre participation** (résidents élus) et celle de vos proches (représentant des familles).

ADMISSION ET ACCUEIL

Nous accueillons...

Des hommes et des femmes à partir de 18 ans, en situation de handicap cognitif et/ou psychique avec ou sans troubles du comportement, bénéficiant d'une orientation délivrée par la commission départementale de l'autonomie des personnes handicapées.

Commission d'admission

Outre l'orientation de la commission départementale de l'autonomie des personnes handicapées, la commission d'admission privilégie certains critères : proximité de la famille, de l'âge, voire de l'urgence de l'accueil ceci dans le respect du projet de vie de la personne. Votre démarche est examinée par une **équipe pluridisciplinaire**.

Période d'essai

Un stage vous sera proposé afin de confirmer ou non votre souhait d'intégrer l'établissement. Celui-ci permettra **d'évaluer notre capacité à vous accompagner**. Une période de préadmission de deux mois est nécessaire afin de valider l'admission. Suite à cette période, la personne intègre ou non l'établissement.



L'accueil

Lors de votre admission, vous et votre représentant et/ou proche serez reçus par le cadre socio-éducatif et le directeur pour la signature du **contrat de séjour** et un entretien d'accueil.

Celui-ci a pour objectif d'organiser au mieux **votre accompagnement** en fixant les bases principales de vos besoins et attentes.

NUMÉROS UTILES

SOS Amitiés : 02 43 84 84 84

SOS Psychiatrie : 01 47 47 05 48

POUR VOS TRANSPORTS

Mobilité 72 ou MobiliTIS



VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Le lever

Vous vous levez en fonction de votre rythme et des règles de vie de la maisonnée. Lors des week-ends et certaines périodes de l'année le lever peut être plus tardif.

Vous êtes incité chaque jour à réaliser votre toilette seul. Vous serez amené à choisir entre un accompagnement individuel à la douche, au lavabo ou au bain.



Le coucher

Vous avez la possibilité de vous coucher lorsque vous le désirez, lorsque vous êtes fatigué, après le repas du soir, après avoir fait un jeu, discuté ou regardé la télévision. L'encadrement éducatif est présent pour vous accompagner jusqu'à 20h45 ensuite le relais est pris par l'équipe de nuit.



Les repas

Les différents repas sont pris **en commun dans la salle à manger** de la maisonnée. Les encadrants vous accompagnent dans le respect de certains régimes particuliers. Vous pourrez exprimer votre refus, vos désirs, **vos goûts en matière alimentaire** dans la mesure des choix à votre disposition.



Service de table

Vivre en collectivité nécessite une participation aux **tâches quotidiennes**, vous serez ainsi amenés à participer au service de table en fonction de vos capacités.



VOTRE CHAMBRE

Vous êtes accueilli dans une chambre individuelle ou collective. Vous pouvez apporter vos affaires personnelles en fonction de l'espace disponible.



Entretien de la chambre

Chaque matin avant de vous rendre en activité et en fonction de vos capacités vous pouvez être accompagné dans l'entretien de votre chambre.



Courrier

Il est libre. L'affranchissement de vos envois personnels est à votre charge.



Vos vêtements

L'entretien de votre linge est assuré par la blanchisserie du Pôle Santé Sarthe et Loir. L'établissement en assure le marquage. Les achats vestimentaires vous concernant sont faits selon vos besoins et vos envies aidés par un encadrant du foyer ou par votre famille.



Téléphone - Internet

Vous pouvez contacter librement votre entourage en utilisant votre **téléphone portable** ou en faisant installer **une ligne téléphonique** dans votre chambre (les frais des installations et des abonnements sont à votre charge). Les personnes qui souhaitent vous joindre peuvent contacter votre maisonnée en dehors des heures d'activité.

Wi-Fi Des zones wifi sont présentes dans certaines maisonnées.



Télévision - musique

La télévision peut être regardée soit en commun dans le salon du groupe de vie, soit seul dans votre chambre si vous l'avez équipée d'un poste. Que ce soit pour la télévision ou pour l'écoute de la musique, le respect d'autrui doit rester une priorité.



VOS ACTIVITÉS

Les activités internes

Pour le foyer d'accueil occupationnel

Elles ont lieu le matin à partir de 10h et l'après-midi à partir de 14h30.

Pour le foyer d'accueil médicalisé

L'accompagnement du quotidien prend souvent la majeure partie de la matinée, il est donc fréquent que cette fin de matinée soit occupée en temps libre ou en activité ponctuelle.

Les activités peuvent être **transversales**, c'est-à-dire partagée par des résidents de différentes maisonnées. Elles peuvent être fixes sur l'année ou ponctuelles en fonction des possibilités des encadrants.

Lors des vacances de Pâques, Noël et d'été le calendrier des activités change. Dans ces périodes vous serez sollicité pour des activités telles que les sorties, séjours, journée à la mer...

Une ouverture sur l'extérieur

Pour mettre en œuvre votre projet personnalisé, l'établissement développe l'ouverture sur l'extérieur. Nous souhaitons également favoriser **les liens avec la vie de la cité**. Ainsi la participation aux clubs de sport et aux activités de loisirs extérieurs est encouragée en fonction des possibilités de chacun. Pour cela, le foyer dispose de nombreux partenariats :

- La SASSA
- Le handball club de Sablé
- Club de judo de Précigné
- La Tranquillité de Villaines pour la Boule de fort
- La Croix Rouge
- L'Entracte
- La médiathèque de Sablé
- Compagnie l'Eventail

Une aide particulière est apportée par l'association Les Tamaris qui participe au financement de certains projets d'activité.

Les relations extérieures et familiales

Les visites de votre famille et de vos amis peuvent se faire sur les jours et horaires de sortie libre après s'être présenté à l'accueil.

Les séjours et vacances en famille s'organisent en coordination avec l'équipe de la maisonnée.



Le temps libre

Il existe différentes périodes de temps libres ou d'accompagnement individuel dans la journée pendant lesquels vous pouvez organiser librement votre temps ou faire appel à l'équipe.

Le matin : Dans l'attente de l'activité quand chacun termine sa toilette et le rangement de sa chambre.

Après le repas : Vous pouvez vous reposer, écouter de la musique, regarder la télévision... en attendant l'activité de l'après-midi.

Après la collation et avant le dîner : vous avez la possibilité de sortie extérieure selon vos capacités et en accord avec l'encadrement.

Après le repas du soir et avant le coucher.



INFOS

Le tabac

Le tabac est accepté à l'extérieur des bâtiments en respectant l'environnement et la propreté des lieux. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé de ne pas fumer dans les chambres. Nous vous rappelons toutefois que fumer nuit à votre santé.

Argent de poche

Chacun d'entre vous a le droit à ce que de l'argent de poche soit laissé à sa disposition, en fonction de votre autonomie. L'équipe éducative peut vous aider dans sa gestion.

Les anniversaires



Chacun d'entre vous peut à l'occasion de cet événement se voir proposer par sa maisonnée un repas spécifique avec l'ensemble de son groupe auquel peuvent s'ajouter un ou deux camarades d'une autre maisonnée choisis par vous-même.

Pratiques religieuses



Le foyer d'accueil est un établissement public sans orientation confessionnelle. Vous seul avez le choix de votre pratique religieuse.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Confort et bien-être

L'établissement dispose d'un espace bien-être et de stimulation sensorielle Snoezelen dans lequel vous pouvez être accompagné selon vos besoins et demandes. Par ailleurs, nous proposons des soins esthétiques ainsi que des prestations coiffure. Ces soins sont réalisés par des professionnels de l'établissement formés à ces techniques



Le suivi médical

Vous conservez le choix de votre médecin traitant mais vous avez également la possibilité de choisir d'être suivi par un médecin libéral de la ville de Sablé qui intervient habituellement auprès de l'établissement.

Le foyer dispose de temps infirmier et travaille avec l'équipe médico psychologique de l'établissement public en santé mentale de la Sarthe, qui peut participer à votre suivi avec le médecin traitant.

Le médecin coordonnateur assure le suivi de la cohérence de l'action médicale.



Les médicaments

Si un traitement vous est prescrit, il sera préparé par l'équipe de soins et distribué au moment des repas par l'équipe éducative ou soignante ou par l'équipe de nuit pour les comprimés du coucher.



LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCOMPAGNENT

Sur chaque maisonnée une équipe de professionnels est nommée pour suivre plus précisément vos besoins.

Le Moniteur éducateur

Au sein de la maisonnée, il vous accompagne au quotidien. Il est le référent de l'équipe éducative et/ou soignante.

Le cadre socio-éducatif

Par délégation de la direction, il organise, anime et contrôle les interventions des professionnels dans l'accompagnement de votre projet personnalisé et dans le cadre du projet d'établissement.

L'aide médico-psychologique (AMP)

Il ou elle vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne, vos activités de la vie sociale et de loisirs.

L'aide-soignant

Il ou elle collabore avec les infirmières aux soins qui répondent à vos besoins essentiels (repas, confort...) et vous accompagnent également dans vos activités de la vie sociale et de loisirs.



L'éducateur

En collaboration avec le cadre socio-éducatif, l'éducateur assure l'accompagnement des équipes en interne et le suivi de vos projets.



La diététicienne

Il ou elle vous accompagne dans votre alimentation, les régimes particuliers...



La lingère

Il ou elle s'occupe de votre linge : étiquetage, distribution...



L'agent bio nettoyage

Il ou elle assure l'entretien de votre maisonnée et vous accompagne dans l'entretien de votre espace privé en fonction de vos possibilités.

Le psychologue

Il ou elle est à votre écoute. Elle est présente pour vous soutenir et vous accompagner dans ce que vous vivez.

RÉSIDENT

professionnels vous accompagne dans le respect de votre projet personnalisé. Dans cette équipe, un référent ent ce projet et faire le lien avec les autres intervenants.

-psychologique

accompagne dans
quotidienne ou de
la vie sociale et de

L'infirmier

Il ou elle coordonne l'intervention de votre médecin traitant ou des autres intervenants (médecins, spécialistes...) et assure le suivi de votre état de santé ainsi que les soins quotidiens.

Les professionnels ont des rôles spécifiques dans l'établissement selon leur métier.

L'animateur

C'est un AMP, qui en raison de ses compétences particulières, accompagne des activités sportives, artistiques et culturelles de manière régulière au sein du foyer ou à l'extérieur.



L'agent d'accueil

Il ou elle fait le lien entre le foyer et l'extérieur. Il assure le suivi des démarches administratives vous concernant, la distribution de l'argent de poche ou l'envoi des courriers aux familles.



L'agent technique

Il ou elle assure l'entretien technique des locaux et peut vous aider dans l'aménagement de votre chambre.



L'équipe de nuit

Elle vous accompagne en soirée suivant vos besoins, assure votre sécurité pendant la nuit et fait le relais avec l'équipe de jour.

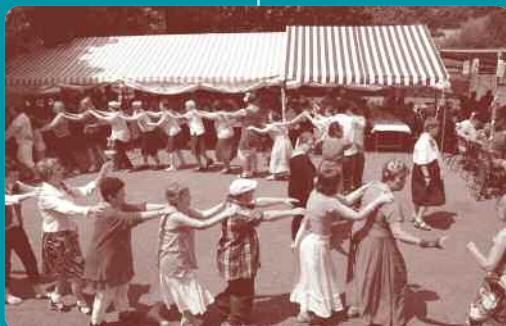
L'intendant hôtelier

Il ou elle assure la commande des repas et l'approvisionnement.

Le médecin coordonnateur

Il ou elle participe à votre prise en charge médicale.

DENT



Foyer d'accueil
Le temps de vivre
 1 impasse Saint Eloi
 72 300 Sablé-sur-Sarthe
 02 44 71 32 79
 secretfoyer@pole-pssl.fr
 www.polesantesartheloir.fr



Etablissement du Pôle Santé
 Sarthe et Loir
 02 44 71 30 00